

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Christian Brunier*

*Date de dépôt : 26 juin 2007*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite concernant la Fête de départ de M. Jobin de l'Aéroport**

En novembre 2005, Monsieur Jobin quittait la Direction générale de l'Aéroport de Genève pour bénéficier d'une retraite bien méritée.

Comme c'est l'usage, cette entreprise a organisé une belle fête de départ.

Selon la Tribune de Genève du 22 juin 2007, cet événement aurait coûté à l'Aéroport plus de CHF 500'000.-. Jean-Pierre Jobin ne confirme pas cette information, mais répond avec ambiguïté : « Ce montant me paraît élevé, réplique l'ancien patron de Cointrin. Mais je ne m'en souviens plus exactement. De toute manière, c'est l'aéroport qui a payé, pas le contribuable ! »

Etant un professionnel de la communication, je connais le coût de ce genre d'événements. Si ce montant se situait dans une fourchette de CHF 50'000.- à CHF 150'000.-, je ne serais pas choqué. Un DG ayant été aussi actif que Monsieur Jobin méritait une belle fête, source de cohésion et de construction d'une culture d'entreprise, quelle soit privée ou publique.

CHF 500'000.-, si l'information se confirmait, serait une somme démesurée et peu conforme à la mission d'un service public.

L'Aéroport appartenant à l'Etat de Genève et reversant une part de son bénéfice à la République, on a bien à faire à de l'argent public, appartenant donc aux contribuables de ce canton.

***De ce fait, en tant que représentant de cette population, je souhaiterais connaître le montant exact de cette fête et l'organe ayant pris la décision de dépenser cette somme ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa réponse.